

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 07 mars 2024

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

07-03-2024-05

Date de convocation le 26/02/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Procurations 2

Votants : 15

Le sept mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, GUITTONNEAU et LOQUET ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M.SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : M. CAMGRAND pouvoir à M. CLAVÉ

M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

OBJET : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR L'ALLOCATION DE RETOUR A L'EMPLOI

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les Centres de Gestion peuvent proposer à leurs collectivités affiliées et adhérentes des prestations facultatives.

À ce titre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une prestation de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi (ARE).

Il propose l'adhésion à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} avril 2024.

Ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **D ADHERER** à compter du 1er avril 2024 à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion,
- **AUTORISER** le Maire à signer la convention proposée en annexe,
- **PRECISER** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE

Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240318-07_03_2024_05-DE

